Horizon/s Bretagne/s

Les synthèses des études du CESER

Mai 2017 - n° 39

Former mieux pour réussir la transition énergétique et écologique en Bretagne

La transition énergétique et écologique est engagée. Il est impératif désormais d'accélérer la dynamique de transformation du modèle de développement dont elle est porteuse pour répondre à l'urgence écologique et climatique ainsi que pour atteindre l'objectif ambitieux de limiter l'élévation des températures, conformément à ce qui a été décidé dans l'Accord de Paris issu de la COP 21, en décembre 2015.

Sans un investissement massif dans l'éducation et dans la formation, qui conditionne la généralisation et la mise en pratique des changements, il ne sera possible, ni de réussir la transition énergétique et écologique, c'est-à-dire d'en faire une opportunité pour l'emploi, le développement, ni de l'accélérer ainsi qu'il est souhaité.

Le CESER a choisi de centrer cette étude sur les initiatives prises par les différents acteurs qui se sont engagés dans la transition, afin de les faire connaître, d'en évaluer la portée et d'envisager leur application à d'autres secteurs, auprès d'autres publics, voire leur généralisation.

S'agissant de la formation des adultes, après un regard de portée générale sur les conséquences de la transition énergétique et écologique pour un large panel de secteurs d'activités, l'étude se focalise plus particulièrement sur deux d'entre eux : le bâtiment et l'agriculture, secteurs clés et emblématiques pour la réussite de la transition. Elle s'efforce ensuite de dégager des enseignements transversaux ou extrapolables.

Elle balaye aussi le champ de la formation des jeunes dans les collèges, les lycées et les centres de formations d'apprentis (CFA) ainsi que dans l'enseignement supérieur en Bretagne car il s'agit là de la formation des professionnels et des décideurs de demain.

Former dans le secteur du bâtiment

Dans le secteur du bâtiment, l'offre de formation professionnelle, initiale et continue, moyennant quelques ajustements possibles, est considérée comme adaptée aux enjeux actuels de la transition. En revanche, la sensibilisation de l'ensemble des entreprises et salariés et leur niveau de connaissance

Région Bretagne
CESER
Conseil économique, social et environnemental régional

de l'offre de formation existante nécessitent d'être renforcés. Le CESER préconise de développer l'information concernant les formations existantes, d'aller au contact des dirigeants d'entreprise et de partir de leurs projets pour aborder les questions de formation.

Les formations aux économies d'énergie dans le bâtiment (FEEBat) et les formations Praxibat (ADEME), pour ne citer que celles-ci, doivent permettre une montée en compétences collective des professionnels. Cet impératif peut nécessiter d'organiser dans l'entreprise une diffusion des savoirs grâce à la mobilisation d'un référent-formation. Pour développer les formations Praxibat, le CESER préconise de réfléchir à leur niveau de financement ainsi qu'à leur caractère incitatif.

(utilisateurs) est une dimension à intégrer. Les personnes qui utilisent les bâtiments sont, sinon à former, du moins à informer des bons usages liés aux caractéristiques des bâtiments construits ou rénovés selon les nouvelles normes. Cette dimension d'usage devrait être systématiquement intégrée dans la commande publique.

Pour le CESER, il est important que les artisans et ouvriers du bâtiment aient en outre parfaitement conscience de la transition numérique à l'œuvre dans leur secteur, et qu'ils ne soient pas à l'écart des transformations induites par une expansion de la maquette numérique et du BIM (Building Information Modelling). L'accompagnement des entreprises et des demandeurs d'emploi par diverses formations au

© T.Crabot - Région Bretagne

En formation continue, la mixité des corps de métiers sur les plateaux techniques est à encourager afin de faire progresser l'interconnaissance mutuelle et l'approche globale collaborative des chantiers. Il s'agit d'une nécessité pour atteindre les performances énergétiques attendues en construction neuve comme en rénovation.

De même, en formation initiale, afin d'inciter les jeunes à s'intéresser aux autres corps de métiers et à l'approche globale, le CESER propose d'ajouter dans les formations dispensées dans les lycées professionnels et les CFA, un module ayant pour objet le « travailler ensemble » et l'approche coordonnée et systémique du bâtiment. Ce n'est pas contradictoire avec l'apprentissage d'un métier en particulier.

Ici comme dans d'autres secteurs d'activités (services automobiles, distribution d'énergie, …), la question des usages

numérique, comme celles proposées par l'OPCA Constructys, est à soutenir. Ici aussi il y a lieu de faire connaître plus largement l'offre de formation existante.

Le CESER estime que l'utilisation des éco-matériaux dans le bâtiment reste insuffisante. Il invite par conséquent le Conseil régional à inciter les organismes de formation à l'intégrer systématiquement dans les formations du Programme Bretagne Formation (PBF).

Il appelle enfin de ses vœux à ce que les architectes qui ont un rôle important à jouer dans la transition énergétique et écologique aient, dans le cadre de leur formation initiale, davantage de contacts avec les autres professionnels du secteur (bureaux d'étude, entreprises, autres maîtres d'œuvre) et recourent plus massivement à la formation continue pour démontrer leur valeur ajoutée dans la conduite globale des chantiers.

Former les acteurs de la commande publique

Il est impératif de former sans tarder à la transition énergétique et écologique tous les acteurs de la commande publique (élus, techniciens, gestionnaires des établissements publics locaux d'enseignement, etc.). Sans une formation adaptée et rapide de ces acteurs, les politiques d'achat qui sont un levier d'action puissant n'intégreront pas réellement les enjeux de la transition.

Former dans le secteur de l'agriculture

Pour le CESER, il ne fait pas de doute que la transition est effectivement prise en compte dans l'enseignement agricole. Des points d'amélioration sont néanmoins toujours possibles.

Ici, comme dans le bâtiment, la formation des formateurs est un levier important, notamment dans la production.

Il est, par ailleurs, souhaitable de progresser en matière d'accessibilité des salariés à la formation continue. On sait que le nombre de salariés de la production agricole qui se forment est très faible.

Il est important d'identifier et de lever les freins au développement de la formation continue des salariés agricoles, comme des chefs d'entreprise agricole. Le CESER préconise une concertation de la profession pour améliorer l'accès aux droits à la formation des salariés et faciliter la conciliation temps de travail/temps de formation. Cette concertation devrait avoir lieu au sein de la Commission paritaire régionale de l'emploi (CPRE) composée des organisations professionnelles et syndicales représentatives des employeurs et des salariés, et devrait associer le Conseil régional emploi formation de l'agriculture bretonne (CREF). Une solution pourrait être de formuler une offre de service d'accompagnement qui rende plus fluide et plus simple l'accès à la formation des salariés.

Dans le secteur agricole, la transition énergétique et écologique est très souvent associée à la transition numérique, à travers les équipements, les bâtiments, la domotisation et la robotisation de certains élevages, etc. Il conviendra de s'assurer que les formations s'adaptent au rythme de ces évolutions.

Former les jeunes dans les collèges, les lycées et les Centres de Formation d'Apprentis (CFA)

La liste et le contenu des diplômes professionnels sont régulièrement révisés pour tenir compte des évolutions (technologiques, organisationnelles, réglementaires etc.) qui modifient le contenu des emplois et l'exercice des métiers.

Les acteurs régionaux n'ont que très peu de leviers pour agir sur l'évolution des référentiels, qui est de la responsabilité des ministères certificateurs et des Commissions professionnelles consultatives (CPC). Néanmoins, il existe des marges de manœuvre importantes au niveau territorial.

Ces marges d'action résident, notamment, dans l'adaptation annuelle de la carte régionale des formations professionnelles initiales ou dans la possibilité de créer des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL). Le CESER estime qu'il revient aux partenaires du Conseil régional (branches professionnelles, établissements / DAFPIC, territoires / Maisons de la formation professionnelle et EPCI, organismes de formation, …) de faire connaître les besoins dans les territoires.

Il faut, le plus possible, impliquer les enseignants, les élèves, les apprentis et les étudiants dans des situations et des lieux où s'élaborent les activités professionnelles futures. On pense à des lieux comme le pôle d'éco-construction Ecobatys (35), le centre Batipôle à Ploufragan (22), le projet LIGER (Locminé innovation et gestion des énergies renouvelables) à Locminé (56). En effet, c'est par le terrain, en complément du travail des branches et des ministères sur les référentiels, que peut se faire l'anticipation des changements à venir dans les métiers.

Par ailleurs, dans les lycées professionnels et technologiques, les CFA et les IUT, un moyen d'aller plus loin dans la voie de la transition écologique consiste à développer les échanges au sein des équipes pédagogiques afin de croiser les regards des différentes disciplines et de favoriser l'acquisition d'une nouvelle culture commune. C'est pourquoi le CESER encourage à des mesures qui permettraient aux établissements de dégager les moyens permettant aux enseignants de se coordonner et de construire des sujets d'études transversaux.

Enfin, il suggère qu'une mise en valeur soit faite, par le Rectorat de l'académie, des actions d'éducation au développement durable menées par les enseignants et les équipes éducatives dans les établissements scolaires. Il propose aussi d'étendre la labellisation « E3D » aux lycées.

Former dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, le CESER estime que l'enjeu, aujourd'hui, est de générer plus de transversalité. Tous les travaux collaboratifs qui permettent aux étudiants d'universités et de diverses écoles supérieures d'échanger entre eux à l'occasion de projets concrets sont par conséquent à encourager.

Développer la culture scientifique et technique

La transition énergétique et écologique s'appuie sur des innovations techniques et technologiques. Celles-ci soulèvent des questionnements, comme on le voit avec les controverses sociotechniques autour des compteurs Linky.

Le CESER insiste, par conséquent, dans le prolongement de son rapport de 2012 consacré à l'appropriation sociale et la mise en débat des sciences et technologies, sur la nécessité impérative de développer largement, auprès de l'ensemble de la population, la culture scientifique et technique. Celle-ci est indispensable pour permettre aux individus d'exercer de manière constructive leur esprit critique et leur pouvoir d'agir, ainsi que pour l'appropriation et la compréhension par l'ensemble des citoyens des enjeux de la transition énergétique et écologique.

Former mieux et plus à la transition énergétique et écologique

La transition énergétique et écologique est une évolution qui imprègne toute la société et tous les métiers dans les différents secteurs. Elle va continuer à déployer ses effets et à nécessiter une adaptation continue des contenus et des modalités de formation.

Pour répondre aux besoins de formations qui en découlent, le CESER préconise d'organiser un pilotage stratégique de cette transition énergétique et écologique au sein du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP). Il encourage cette instance régionale à maintenir une vigilance permanente à l'égard de la prise en compte de la transition dans le cadre de la traduction opérationnelle du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) et à adopter une réflexion intersectorielle à ce sujet.

La transition énergétique et écologique, c'est fondamentalement une nouvelle façon de penser la capacité à intégrer des enjeux variés, une approche large qu'il faut concevoir et développer pour être davantage en capacité de réagir, s'adapter aux changements mais aussi devenir acteurs de ces changements. L'accompagnement de l'évolution des besoins en formation ne doit pas se traduire uniquement par l'ajout de modules. On se tromperait lourdement si on ne retenait qu'une entrée technique pour faire évoluer les formations.

Cette capacité doit être développée chez les jeunes au moment où ils se forment et elle doit l'être aussi chez les adultes quand ils continuent de se former. La transition appelle de l'innovation pédagogique dans les formations, en même temps que des innovations dans les organisations du travail.

D'une manière générale, il faut avancer sur des approches plus systémiques. Il faut décloisonner, créer des liens et développer le « travailler ensemble », les approches interprofessionnelles et intersectorielles.

Rapporteur.e.s
Valérie FRIBOLLE et Joël SIRY
Contact
Virginie GICQUEL
Cheffe du pôle Formation – Enseignement
T. : 02 99 87 18 79
virginie.gicquel@region-bretagne.fr

CESER
Conseil économique, social et environnemental régional

www.ceser-bretagne.fr
Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7, rue du Général Guillaudot - CS 26918 - 35069 Rennes Cedex
T. : 02 99 87 18 75 - ceser@region-bretagne.fr - **www.ceser-bretagne.fr**
twitter.com/ceserbretagne

Directeur de la publication : Jean HAMON **Impression :** Région Bretagne - ISSN 2101-6798